

CÉRÉALES





Capital / UThé
319 318 €

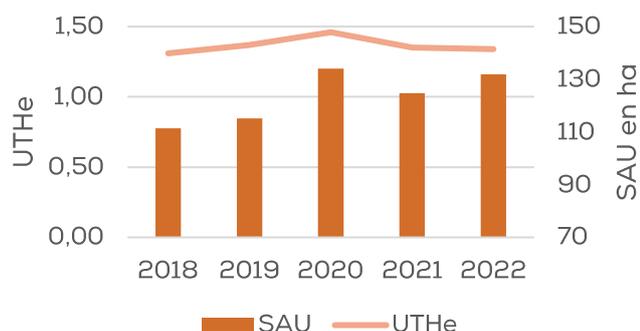


SAU 132 ha



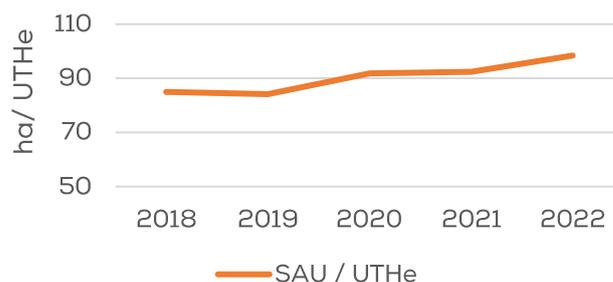
M0 1,55 UTH
dont 1,34 UThé

Moyens de production



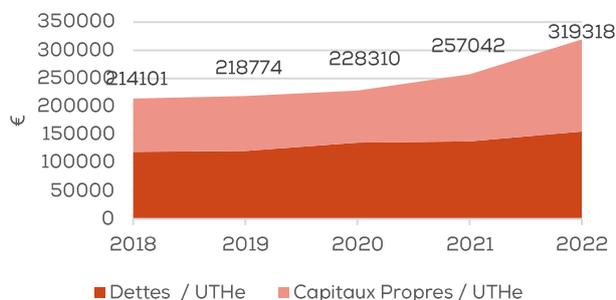
La SAU moyenne des structures céréalières Vendéenne (132 Ha) reste stable après une progression en 2020. La tendance, pour 2023 reste sur une stabilité de la SAU moyenne.

Productivité de la main d'œuvre



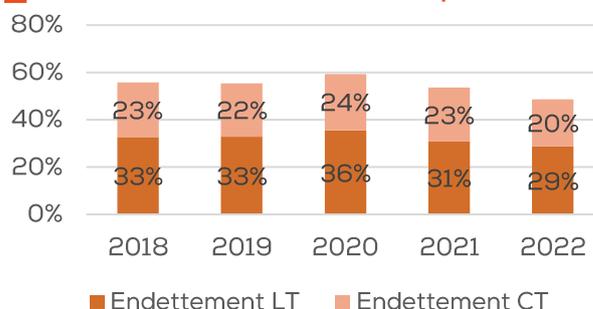
Le nombre d'UTH diminue légèrement par rapport à la même surface. On constate donc une légère progression de la productivité de la main d'œuvre.

Composition du passif par UThé



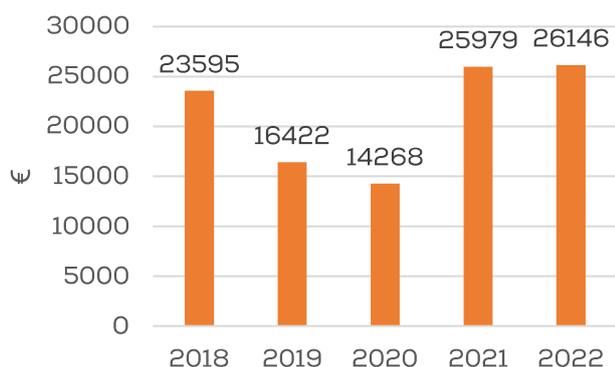
La progression des résultats depuis 2 ans engendre une hausse des capitaux propres (+44 600€ par rapport à 2021). Le niveau de dette progresse légèrement.

Endettement en % (total passif)



La part que représente l'endettement du passif baisse par la progression des capitaux propres. La trésorerie dégagée, liée aux récoltes 2021 et 2022, a permis de diminuer le recours à l'endettement CT.

Investissement par UThé



Après une diminution des investissements sur les dernières années, les marchés favorables depuis 2021 et le besoin de renouvellement de matériel ont entraîné une reprise de l'investissement.

Utilisation de l'EBE

EBE / UThe 73 799 €	
Amortissements / UThe : 24 419 € + Frais financiers / UThe : 1 762 € Soit 35 % de l'EBE / UThe	Annuités / UThe : 24 782 € Frais financiers CT / UThe : 809 € Soit 34 % de l'EBE / UThe
Résultat courant / UThe : 47 618 € Soit 65 % de l'EBE / UThe	Disponible pour prélèvements privés et autofinancement 48 809 € Soit 66 % de l'EBE / UThe

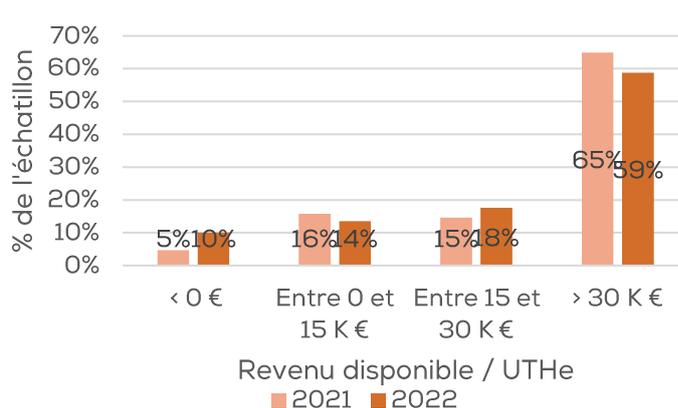
L'EBE moyen est pour la deuxième année consécutive sur des niveaux supérieurs aux années antérieures (+ 36 000€ d'EBE / UTH par rapport à la moyenne 2018-2020). Cette progression s'explique par la hausse des prix de vente des céréales. Par conséquent, la part que représente les annuités et les amortissements baisse (34-35%). Elle représentait 66% en 2020. Il en résulte une part plus importante pour les prélèvements privés ou l'augmentation de la trésorerie des exploitations

Résultats économiques par UThe



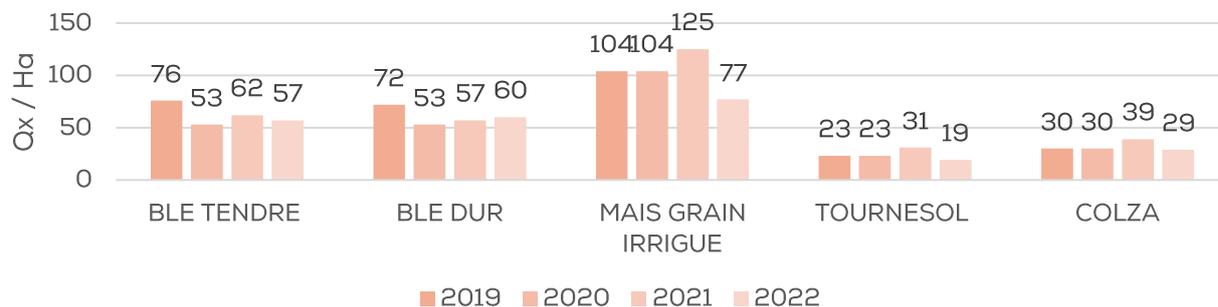
Le contexte de prix des céréales et oléagineux a engendré des niveaux « records » de résultats tout comme l'année 2021. On constate une disparité de résultats selon les secteurs (plaine irriguée, marais et plaine non irriguée). Les conditions climatiques de l'été 2022 ont pénalisé principalement le secteur plaine irriguée (proportion importante de maïs irrigué dans la sole cultivée).

Classes de revenu disponible



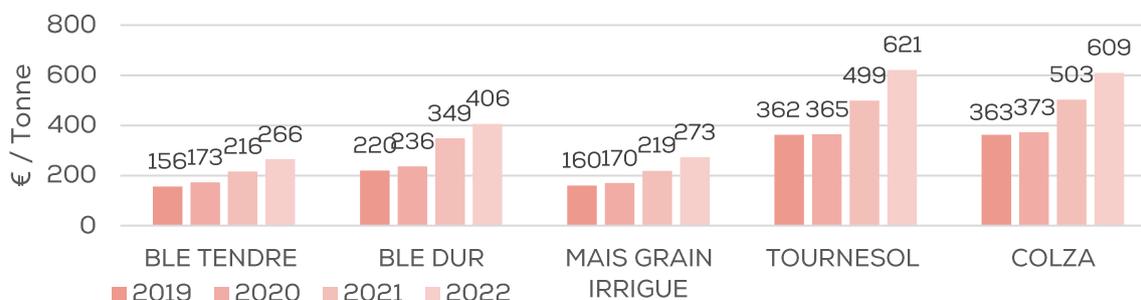
Le contexte favorable engendre une progression des revenus disponibles les plus élevés (ils représentaient 26% en 2020). Selon la proportion des cultures de printemps dans les assolements, la sécheresse de l'été 2022 a entraîné des pertes importantes sur certaines exploitations (progression du pourcentage des revenus les plus faibles).

Rendements céréales plaine



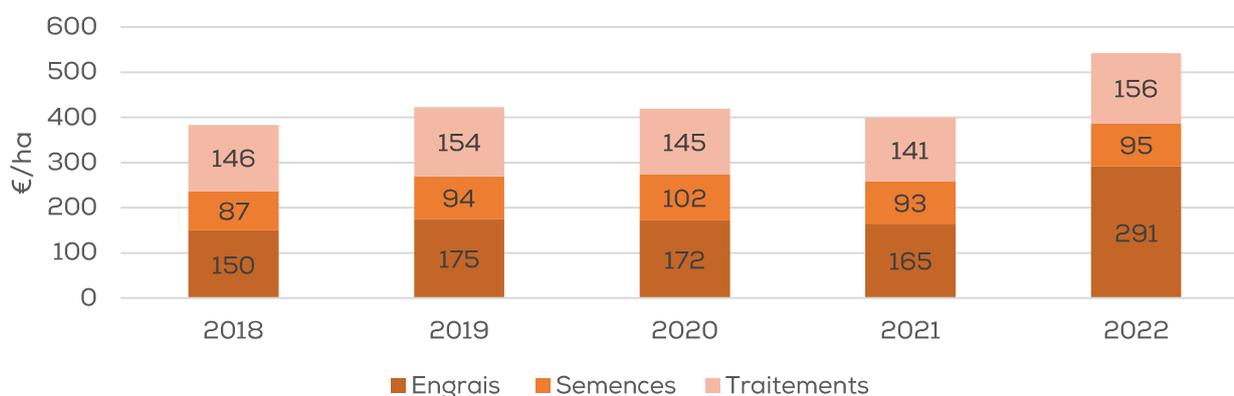
La culture de maïs a souffert de la sécheresse et des « gros coups de chaleurs » au moment de la floraison. C'est le niveau de rendement le plus bas sur les dernières années. Pour les autres cultures, les rendements se situent légèrement en dessous de la moyenne quinquennale.

Prix de vente céréales plaine



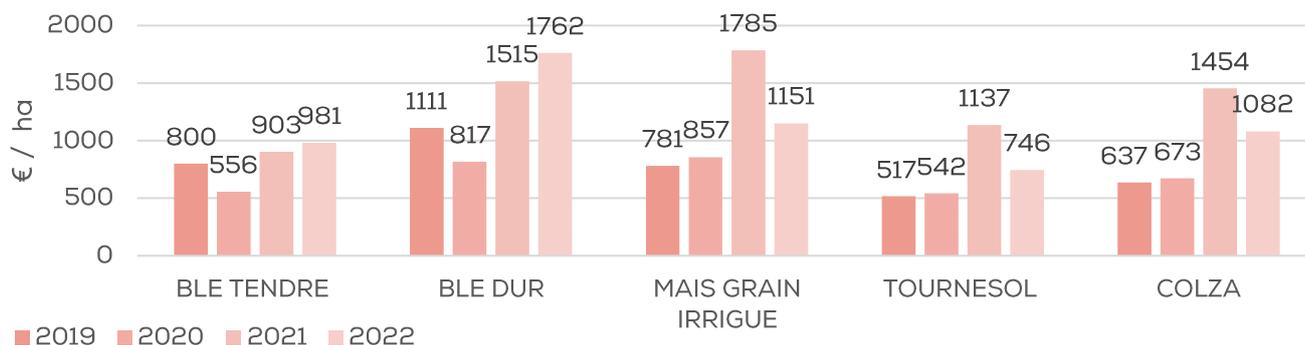
La progression des cours mondiaux des céréales s'explique principalement par le conflit Ukrainien, engendrant des niveaux de valorisation « records ». Ces prix de vente moyens ont permis de compenser la hausse du coût des matières premières.

Charges intrants



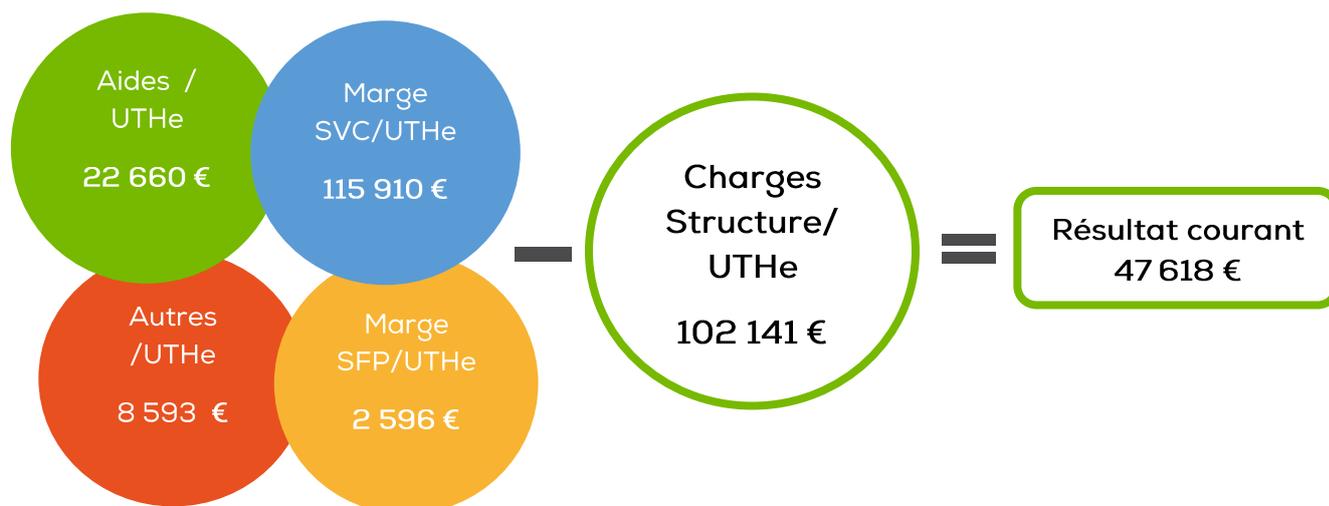
Les charges d'intrants sont en augmentation cette année avec un montant de 542€ / Ha contre une moyenne sur les quatre années précédentes à 406€ / Ha. L'inflation sur les engrais explique cette progression avec, là aussi, des niveaux de prix encore jamais vus (+ 1 000€ / T). Sur l'année 2022, on constate une disparité importante entre exploitation selon la stratégie d'achat des engrais (une partie des exploitations était couverte notamment pour la fertilisation de l'année 2022 avec des engrais achetés en 2021). L'effet de l'inflation des engrais devrait avoir un impact plus important sur les récoltes 2023.

Marges brutes



Selon les cultures, l'évolution de la marge brute par rapport à l'année précédente est disparate. Malgré tout, les marges brutes sont supérieures aux moyennes quinquennales. Sur les céréales à paille, la progression du prix de vente moyen entraîne cette progression de marge. Pour la culture du maïs grain, la baisse de marge par rapport à la récolte 2021 s'explique principalement par l'effet « rendement », tout comme pour les oléagineux. La marge moyenne par Ha de SVC progresse : 1 260€ / Ha en 2022 contre 1 170€ / Ha en 2021.

Analyse



Le résultat courant moyen de l'année 2022 a progressé. Ce dernier est supérieur de 27 612€ par rapport à la moyenne 2018-2022. La marge SVC qui se maintient à un très bon niveau comme la récolte 2021, permise par l'inflation du marché, explique cette progression du résultat courant moyen. Le niveau des charges de structure a progressé (+ 13 898€) par rapport à 2021. Le coût des matières premières (fuel), de l'énergie (électricité), ainsi que des charges sociales (progression du résultat 2021) expliquent cette hausse des charges de structure.

L'année 2022 est marquée par une disparité importante de résultats entre secteurs géographiques (type de sol), mais également entre exploitations d'un même secteur géographique (proportion de maïs grain dans la sole cultivée).

L'année culturale 2022 se caractérise par une performance économique qui est supérieure aux années antérieures, que ce soit en termes de rentabilité, EBE / UThe, ou de résultat courant / UThe.